Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 67 (1941)
Heft: 10

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE ENFANTINE A LA TOUR-DE-PEILZ

Premier rang : projet « Demain », de M. *S.-M. Collombet*, architecte à la Tour-de-Peilz.

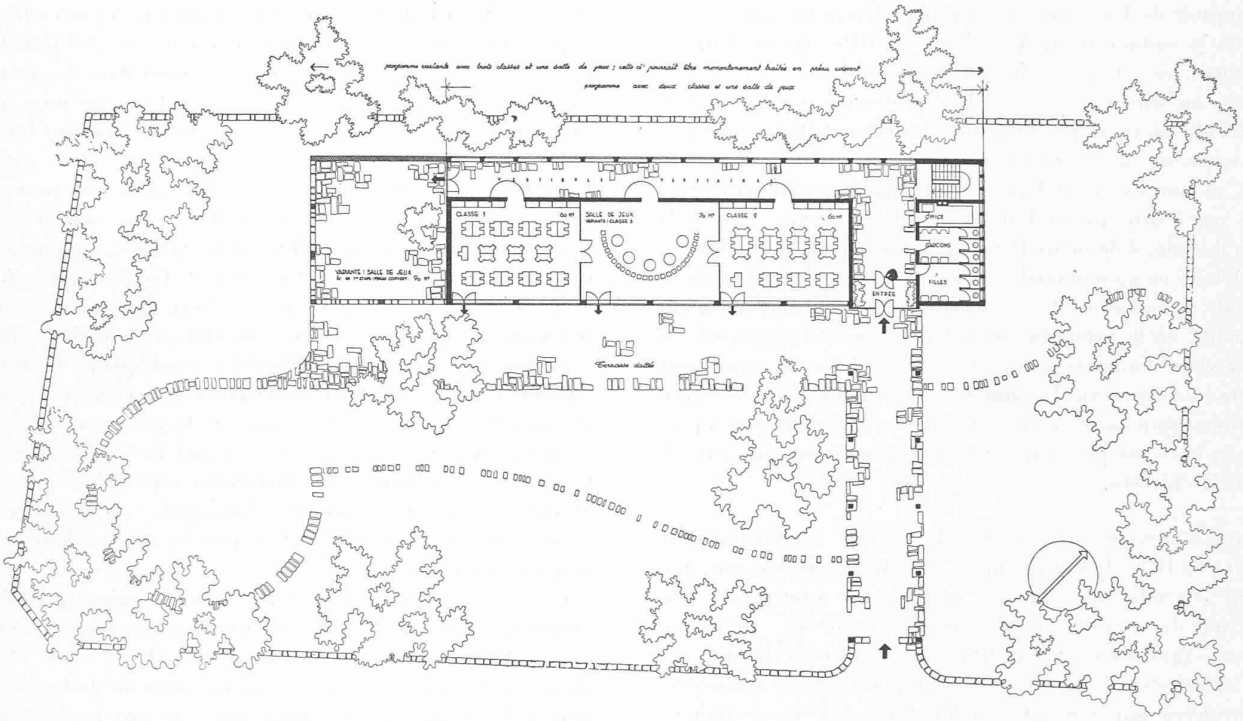

Plan — Echelle 1 : 500.

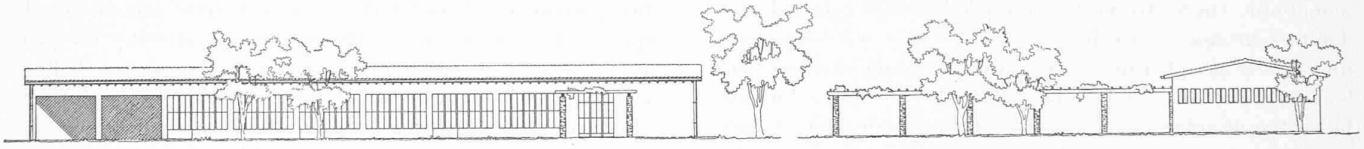

Façade sud-est.

Façade nord-est.

Jugement du jury :

Bon projet, très simple. Il serait préférable que la salle de jeux occupe l'emplacement de la classe nº 2. Façade très correcte. Bonne implantation.

Concours pour l'établissement des plans d'une Ecole enfantine à La Tour-de-Peilz.

Ce concours était ouvert aux architectes suisses établis dans les cercles de La Tour-de-Peilz, Vevey et Corsier depuis trois ans au moins et aux architectes bourgeois de La Tour-de-Peilz établis dans le canton depuis trois ans.

Extrait du rapport du jury.

Le jury, nommé par la Municipalité de La Tour-de-Peilz, et composé de MM. A. Burnat, syndic et architecte, E. Virieux, Ch. Braun, architectes à Lausanne, Pierre Bovon, municipal et Ch. Mamin, conseiller communal (suppléants : MM. P. Lavenex, architecte et G. Nippel, municipal) a siégé le 20 janvier 1941.

Vingt et un projets ont été présentés dans les délais prévus au programme. Après un premier et un second examen, 12 projets sont écartés dont 10 pour insuffisance générale. Au troisième tour, trois projets sont éliminés.

Restent en présence six projets que le jury, après nouvel examen, classe définitivement dans l'ordre suivant :

CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE ENFANTINE A LA TOUR-DE-PEILZ

Deuxième rang : projet « Bambins », de M. *Alfred Sunier*, architecte, à Jongny.

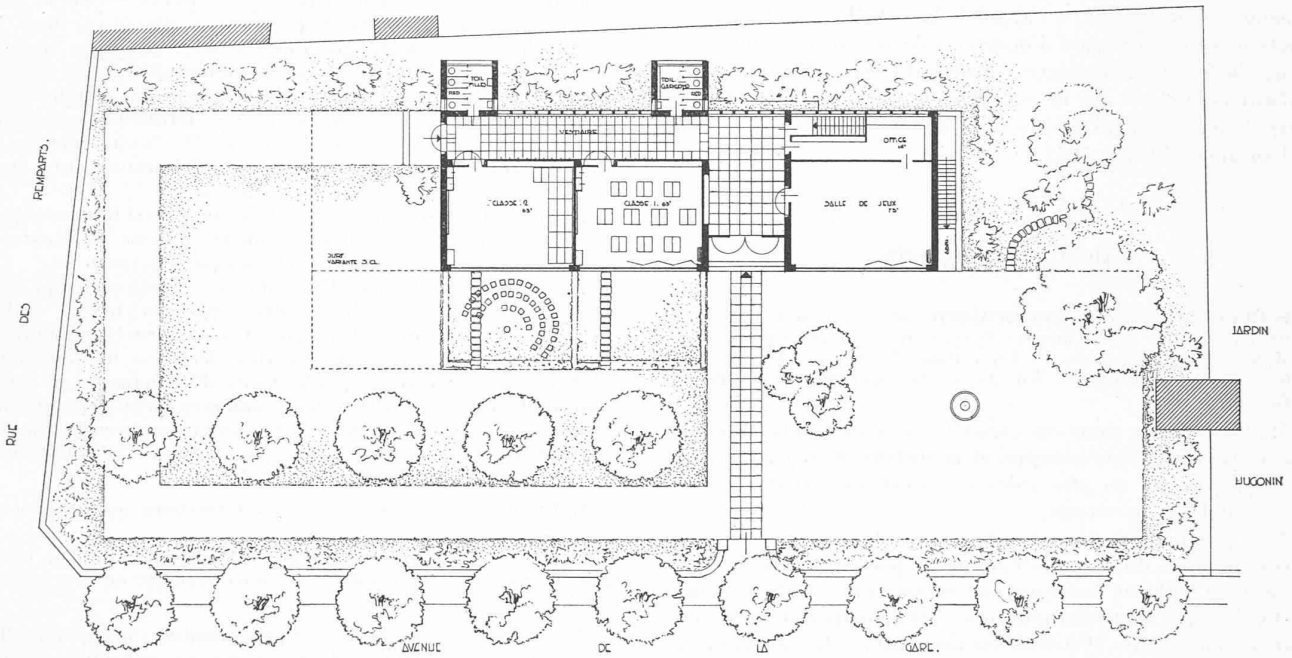

Plan — Echelle 1 : 500.

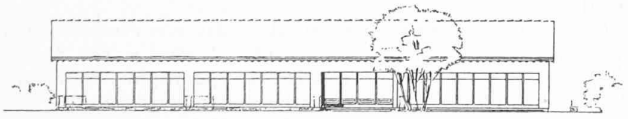

Façade sud-est.

Jugement du jury :

Exécution facile de la variante. L'implantation n'est pas très judicieuse et prend trop de place dans la partie sud-ouest du terrain. Vestibule d'entrée bien composé. On peut critiquer la disposition des W.-C. séparés.

---

1. « Demain ». — 2. « Bambins ». — 3. « A. B. C. ». — 4. « Jardins ». — 5. « Abécé ». — 6. « Paradis des enfants ».

Il décide de répartir la somme de Fr. 3000 mise à sa disposition pour récompenser les meilleurs projets en quatre primes de 1000 fr., 900 fr., 650 fr., 450 fr. et procède ensuite à l'ouverture des enveloppes contenant les noms des architectes ayant élaboré les projets primés. Cette opération donne les résultats que voici :

1er rang : projet « Demain ». M. *S.-H. Collombet*, architecte à La Tour-de-Peilz, 1000 fr.

2e rang : projet « Bambins ». M. *Alfred Sunier*, architecte à Jongny, 900 fr.

3e rang : projet « A. B. C. ». M. *Alfred Sunier*, architecte à Jongny. Sans prime.

4e rang : projet « Jardins ». M. *Harry Wyss*, architecte à Vevey. 650 fr.

5e rang : projet « Abécé ». MM. *A.* et *M. Chappuis*, architectes à Vevey. 450 fr.

Le jury recommande de confier l'exécution éventuelle de la construction à l'auteur du premier projet primé, sous réserve des modifications qui pourraient être apportées à son plan.

La Tour-de-Peilz, le 20 janvier 1941.

Le Jury.